

SYNTHÈSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU DÉPARTEMENT DU CHER

Annexe produite dans le cadre de l'article L. 3313-1 du Code général des collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe [...] au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Les ressources du Département sont composées des recettes de fonctionnement et d'investissement s'établissant comme suit :

Synthèse des recettes réelles (hors Restes à réaliser)				Var CA 2022/ CA 2021		Var CA 2022 / BP 2022	
En M€	CA 2021	BP 2022	CA 2022	En M€	En %	En M€	En %
Recettes de fonctionnement	371,05 M€	369,19 M€	386,78 M€	15,73 M€	4,2%	17,58 M€	4,8%
Recettes d'équipement	6,79 M€	8,72 M€	7,36 M€	0,57 M€	8,3%	- 1,36 M€	-15,6%
emprunt nouveau	19,00 M€	10,33 M€	18,62 M€	- 0,38 M€	-2,0%	8,29 M€	80,2%
Recettes d'investissement (hors dette et ligne de trésorerie)	12,98 M€	15,20 M€	14,62 M€	1,64 M€	12,6%	- 0,58 M€	-3,8%
Total	384,03 M€	384,40 M€	401,40 M€	17,37 M€	4,5%	17,00 M€	4,4%

Le besoin d'emprunt est identique à celui de l'exercice 2021, soit 19 M€ répartis en 2022 entre le BP pour 18,62 M€ et le CDEF pour 0,38 M€.

De façon globale, fonctionnement et investissement, les recettes augmentent de 17,37 M€, soit 4,5 %.

En 2022, le taux de réalisation des recettes d'investissement est de 96,2 %, quant au taux de réalisation des recettes de fonctionnement, il est de 104,8 %.

Le taux de réalisation des recettes réelles globales est de 104,4 % pour l'année 2022.

Concernant les charges du Département, les principaux postes de dépenses s'établissent comme suit :

Synthèse des dépenses réelles (hors Restes à réaliser)				Var CA 2022/ CA 2021		Var CA 2022 / BP 2022	
En M€	CA 2021	BP 2022	CA 2022	En M€	En %	En M€	En %
Dépenses de gestion	314,83 M€	338,59 M€	331,04 M€	16,22 M€	5,2%	- 7,55 M€	-2,2%
Intérêts d'emprunt	4,61 M€	4,45 M€	4,44 M€	- 0,16 M€	-3,6%	- 0,01 M€	-0,1%
Dépenses de fonctionnement avant péréquation	317,96 M€	340,58 M€	333,00 M€	15,04 M€	4,7%	- 7,59 M€	-2,2%
Prélèvement au titre du fonds national des DMTO perçus	2,13 M€	2,73 M€	2,73 M€	0,60 M€	28,1%	0,00 M€	0,0%
Dépenses de fonctionnement après péréquation	320,09 M€	343,31 M€	335,73 M€	15,64 M€	4,9%	- 7,59 M€	-2,2%
Dépenses d'équipement	50,49 M€	56,00 M€	50,55 M€	0,06 M€	0,1%	- 5,45 M€	-9,7%
Remboursement d'emprunt en capital (dette + LT (dépense - recette))	25,22 M€	36,70 M€	35,65 M€	10,43 M€	41,4%	- 1,05 M€	-2,9%
Dépenses d'investissement (hors dette - LT)	50,89 M€	56,09 M€	50,62 M€	- 0,27 M€	-0,5%	- 5,46 M€	-9,7%
Total	370,98 M€	399,40 M€	386,35 M€	15,37 M€	4,1%	- 13,05 M€	-3,3%

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de + 15,64 M€, soit + 4,9 % par rapport à l'année 2021.

Les dépenses d'investissement (hors dette) ont légèrement diminué de 0,5 %, soit 0,27 M€.

De façon globale, toujours en mouvements réels, les dépenses connaissent une hausse de 4,1 % en 2022, soit 15,37 M€.

Le Département affiche un taux de réalisation en 2022, de 97,8 % en dépenses réelles de fonctionnement.

Concernant les dépenses réelles d'investissement, le taux de réalisation est de 90,3 % en 2022 (hors dette et hors résultat antérieur).

Globalement, le taux de réalisation des dépenses réelles est de 96,7 %, témoin d'une réalisation constante des engagements de la majorité.

Le compte administratif 2022 se solde par un excédent brut cumulé de clôture de 38,39 M€ qui est en exact conformité avec celui du compte de gestion établi par la responsable du Service de gestion comptable de BOURGES, avec une combinaison :

- du résultat de l'exercice 2022 qui est de 47 152 391,80 € (soit + 4,72 M€ par rapport à 2021),
- de la reprise du résultat antérieur 2021 qui est de - 8 760 136,77 €.

L'ensemble des réalisations 2022 s'établit ainsi :

Présentation générale par section

Sections	Recettes (en €)	Dépenses (en €)	Résultats (en €)
Section de fonctionnement			
Mouvements réels 2022	386 777 934,68	335 728 776,18	
Excédent 2021 reporté	28 437 657,29	0,00	
Mouvements d'ordre	22 263 413,84	26 619 069,22	
Total	437 479 005,81	362 347 845,40	75 131 160,41
Section d'investissement			
Mouvements réels 2022	42 592 338,50	86 269 271,42	
Affectation du résultat 2021 reporté	39 780 166,22	37 197 794,06	
Mouvements d'ordre	30 735 514,61	26 379 859,23	
Total	113 108 019,33	149 846 924,71	-36 738 905,38
Résultat cumulé de clôture			38 392 255,03

Récapitulatif général par nature de mouvements

	Recettes (en €)	Dépenses (en €)	Résultats (en €)
Mouvements réels	429 370 273,18	421 998 047,60	7 372 225,58
Reprise résultats antérieurs	68 217 823,51	37 197 794,06	31 020 029,45
Mouvements d'ordre	52 998 928,45	52 998 928,45	0,00
Résultat cumulé de clôture	550 587 025,14	512 194 770,11	38 392 255,03

Le niveau des dépenses et des recettes évolue sur la section de fonctionnement comme suit :

En 2022, comme en 2020, l'augmentation des recettes de fonctionnement de 4,2 % est moins importante que l'augmentation des dépenses de fonctionnement de 4,9 %, il est constaté de nouveau l'effet ciseaux avec une amplitude de près de 1 point.



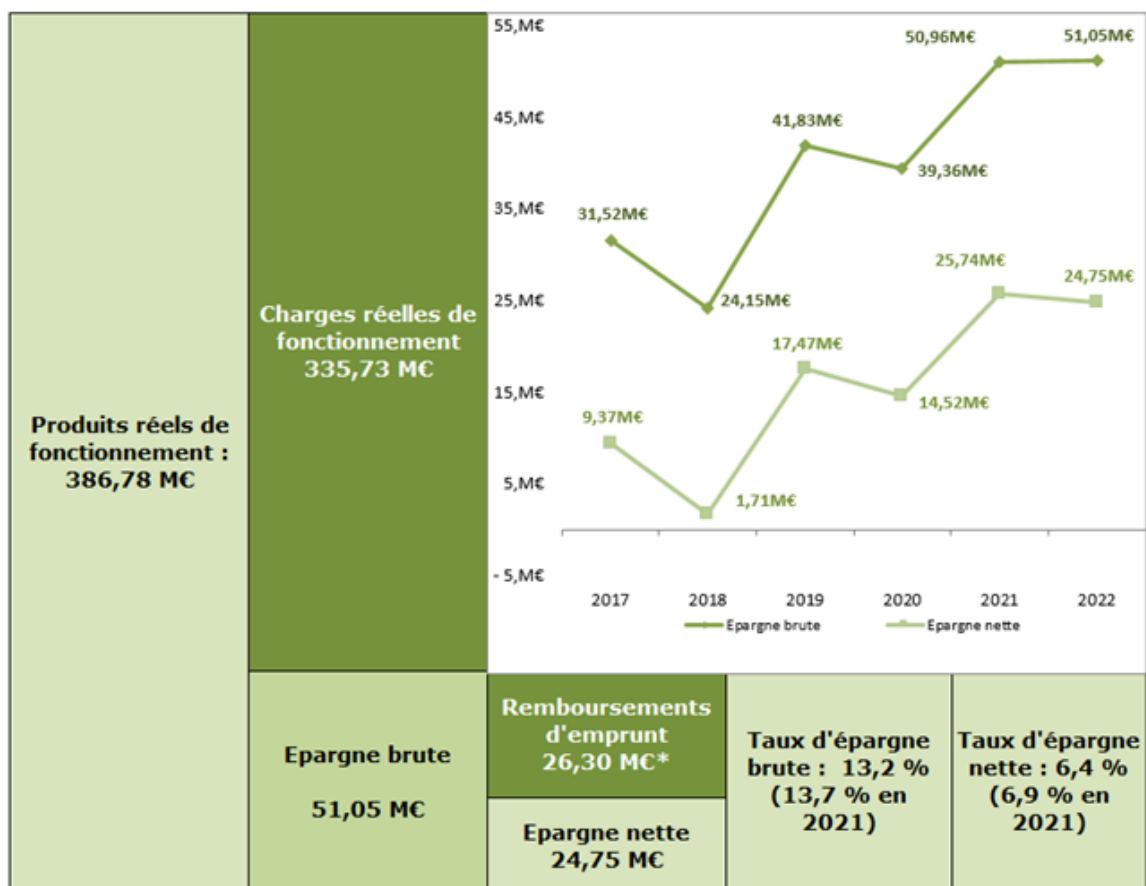
L'épargne brute¹ constitue un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé pour apprécier la santé financière d'une collectivité, elle évolue de + 0,2 % entre 2021 et 2022.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette, elle évolue à la baisse entre 2021 et 2022 de - 0,99 M€ (soit - 3,8 %).

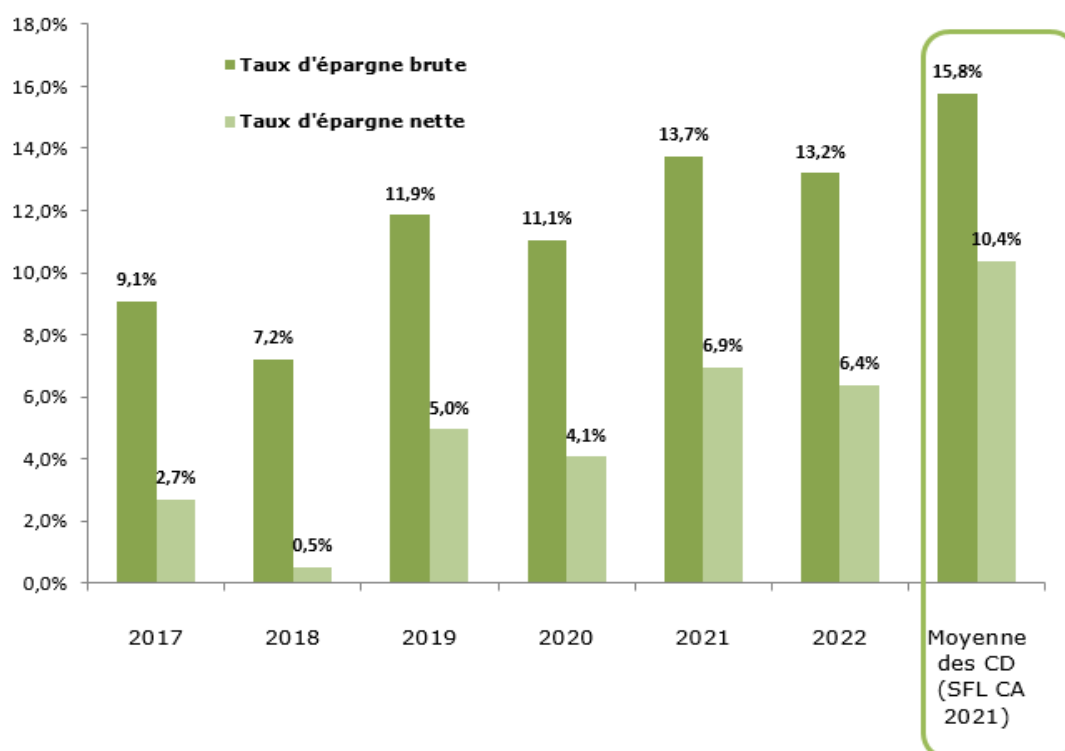
Le ratio d'épargne brute sur les recettes réelles de fonctionnement qui mesure la solvabilité de la collectivité, est de 13,2 % (- 0,5 point par rapport à 2021 avec 13,7 %).

Le taux d'épargne nette s'établit à 6,4 % pour le Département (- 0,5 point par rapport à 2021 avec 6,9 %).

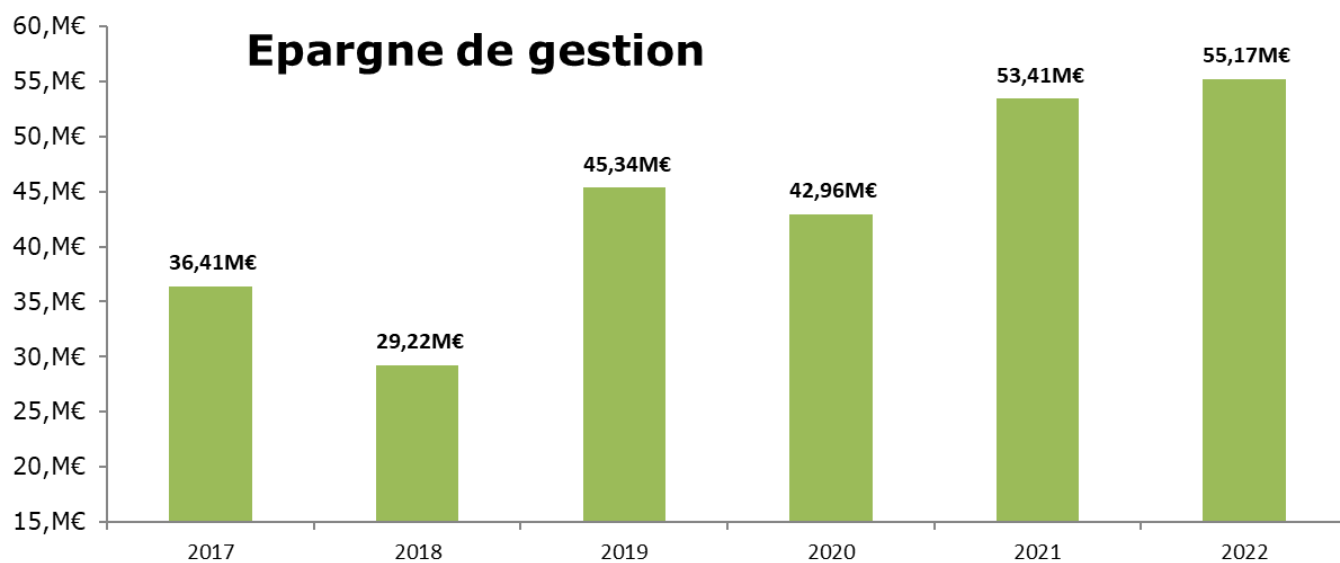
¹ Recettes réelles de fonctionnement moins dépenses réelles de fonctionnement.



* Les remboursements d'emprunt incluent les mouvements sur le 1641 (dépenses) mais aussi le solde du compte 16449 intégrant une baisse de plafond.



L'épargne de gestion, qui correspond à la différence entre les recettes et les dépenses courantes de fonctionnement (hors mouvements financiers et spécifiques) et à la réelle capacité d'autofinancement de la collectivité, est de 55,17 M€ en 2022.



Pour résumer, l'évolution de la gestion du budget de la collectivité, en recettes et dépenses sur les sections de fonctionnement et d'investissement, est détaillée comme suit :

En milliers d'euros	2021	2022	2022/2021
Recettes réelles de fonctionnement (1)	371 050	386 778	4,2%
Contributions directes	93 849	99 248	5,8%
Autres contributions directes	93 022	100 450	8,0%
Ressources institutionnelles	71 775	72 005	0,3%
Fiscalité reversée	28 545	28 765	0,8%
Financement spécifique AIS (APA-PCH-RSA)	52 795	52 959	0,3%
Autres ressources (hors excédent)	31 065	33 350	7,4%
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	320 093	335 729	4,9%
Les dépenses sociales	193 984	204 118	5,2%
<i>dont les AIS</i>	105 209	104 797	-0,4%
<i>dont les frais d'hébergement PA et PH</i>	44 741	45 426	1,5%
<i>dont les autres dépenses sociales</i>	44 034	53 895	22,4%
Les dépenses de personnel	76 593	79 742	4,1%
<i>Pour information chapitre 012- charges de personnel et frais assimilés</i>	76 217	79 247	4,0%
Les dépenses courantes	6 436	7 016	9,0%
Les charges financières	4 606	4 442	-3,6%
Les dépenses d'intervention obligatoires	25 260	25 718	1,8%
Les dépenses d'intervention facultatives	10 177	10 464	2,8%
Les autres dépenses	3 038	4 229	39,2%
EPARGNE BRUTE (A) = (1) - (2)	50 958	51 049	0,2%
Taux d'épargne brute	13,7%	13,2%	-3,9%
Recettes réelles d'investissement (3)	12 982	14 621	12,6%
Subventions d'équipement reçues	2 787	3 311	18,8%
FCTVA-DSID-DDEC - Amendes radar	9 393	10 391	10,6%
Autres (hors emprunt et excédent)	801	918	14,6%
RESSOURCES PROPRES DISPONIBLES POUR INVESTIR	63 939	65 670	2,7%
Dépenses réelles d'investissement (hors dette) (4)	50 888	50 623	-0,5%
Subventions d'équipement versées	12 525	12 411	-0,9%
Dépenses d'équipement directes	37 968	37 688	-0,7%
Autres dépenses d'investissement	395	525	32,7%
Remboursement du capital de la dette (B)	25 217	26 298	4,3%
Total des dépenses d'investissement avec dette	76 106	76 921	1,1%
Capacité (+) ou Besoin (-) de financement C = (1+3)-(2+4)	13 051	15 047	15,3%
Besoin d'emprunt (C) - (A) + (B)	-12 689	-9 705	-23,5%
Emprunts mobilisés	19 000	18 623	-2,0%
Encours de dette au 31 décembre 2022	250 392	242 717	-3,1%
Encours de dette au 31/12 /2022 épargne brute	4,9	4,8	-3,2%
Fonds de roulement	6 834	7 372	7,9%

Quant au **délai de désendettement**², qui mesure le nombre d'années théoriques d'épargne brute nécessaire à une collectivité pour rembourser intégralement son stock de dette, il est passé de 10,76 ans en 2018 (pic sur les 6 exercices étudiés) au niveau satisfaisant de 4,75 ans en 2022, grâce notamment à une nette amélioration des recettes réelles de fonctionnement conjuguée à une diminution de l'encours. Pour rappel, on considère que la situation d'une collectivité est inquiétante lorsque le ratio est supérieur à 12, au-delà de 15 toute collectivité est dite en rouge.

² Ratio capacité de désendettement = CRD N / épargne brute N.



Cette amélioration comprend également **une baisse du flux net de la dette**³, lequel dans la continuité de 2021 se maintient en zone négative grâce, d'une part, à une mobilisation de l'emprunt toujours plus limitée et, d'autre part, à un remboursement du capital encore plus conséquent que sur les exercices antérieurs.

Ainsi, le résultat qui découle de l'écart entre les nouvelles mobilisations d'emprunts et les amortissements de l'année propres aux anciens prêts, détermine le flux net de la dette, soit pour 2022 un endettement de - 7,68 M€.

Exercice budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Encours en M€	257,12	260,64	255,46	256,61	250,39	242,71
Évolution en % n / n-1	1,5 %	1,4 %	-2 %	0,5 %	- 2,4 %	- 3,1 %
Évolution en M€ n / n-1	3,8	3,52	-5,18	1,15	-6,22	-7,68

L'autofinancement brut (51,05 M€ en 2022 contre 50,96 M€ en 2021) est supérieur au remboursement en capital de la dette (26,30 M€).

³ Flux net de la dette = nouveaux tirages N – remboursement capital N.

Budget annexe :

Outre le budget principal, le Département du Cher dispose du budget annexe du **Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille**, dont les résultats sur 2022 sont les suivants :

Le compte administratif 2022 se solde avec une combinaison :

- du résultat de l'exercice 2022 qui est de - 113 380,84 €
(investissement : - 64 187,82 €, fonctionnement : - 49 193,02 €),
- de la reprise du résultat d'investissement N-1 qui est de 5 318,38 €,
- de la reprise du résultat de fonctionnement N-2 qui est de 490 112,20 €.